

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

A travers une stratégie d'investissement dite "opportuniste", le Produit recherche et sélectionne des sociétés de la Zone euro sans s'imposer de contraintes sectorielles ou géographiques particulières. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20 %. L'analyse extra-financière est menée sur 90 % au moins des émetteurs en portefeuille.

Stratégie d'investissement

Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) une sélection de l'univers basée sur une double approche financière et extra-financière, (ii) la structuration du portefeuille selon une approche macroéconomique et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR.

Le Produit sera exposé :

- au minimum, à 60 % en actions émises dans un ou plusieurs pays de la Zone euro, de toute capitalisation et tous secteurs dont la sélection repose sur l'analyse fondamentale menée par le gérant. La répartition des secteurs peut varier à tout moment selon les anticipations du gérant;
- jusqu'à 10 % de l'actif net en actions émises dans un ou plusieurs pays hors Zone euro (dont des pays émergents), de toute capitalisation et tous secteurs;
- jusqu'à 20 % de l'actif net en actions de sociétés de petite capitalisation c'est à dire de capitalisation inférieure à 1 milliard d'euros;
- jusqu'à 25 % de l'actif net en instruments de taux souverains, des secteurs publics ou privés, des pays de la Zone euro, de toute notation ou non notés, dont 20 % maximum de l'actif net en instruments de taux de la catégorie « Speculative Grade » c'est-à-dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's par exemple ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Etant entendu que la Société de Gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et recourt à sa propre analyse;
- jusqu'à 25 % en titres intégrant des dérivés (exemple : obligations convertibles) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simple pour réaliser son objectif de gestion dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille contre un risque de baisse des marchés actions et/ou contre un risque de taux sans recherche de surexposition du portefeuille.

Le Produit est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Le Produit a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice de référence Euro Stoxx Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d'investissement recommandée, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Le Produit capitalise ses revenus.

COMMENTAIRE DE GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

02/12/2024

- La mise à jour du paragraphe relatif à l'objectif de gestion avec des précisions sur l'indicateur de référence et le stratégie extra-financière de fonds;
- La mise à jour du paragraphe relatif au dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec :
 - o La modification du seuil de déclenchement des Gates passant de 10% à 5% ;
 - o L'ajout d'une mention précisant que des informations sont présentes dans l'article 3 du règlement ;
- La mise à jour de la dénomination des frais administratifs externes à la société de gestion devenus frais de fonctionnement et autres services ;
- L'ajout du paragraphe relatif aux frais de fonctionnement et autres services ;
- L'ajout d'un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement ;
 - o La mise à jour de la fourchette d'exposition dans des OPC monétaires

POLITIQUE DE GESTION

Point sur l'année 2024 écoulée

Comparés à la bourse américaine, les marchés européens ont fait pâle figure en 2024 : l'indice S&P 500 NTR + 33,11% en EUR, l'EURO STOXX 50 NR +11,01% et le CAC40 NR +0,17% seulement, plombé par l'instabilité politique française née de la dissolution. L'envolée des capitalisations des champions technologiques (les « 7 Magnifiques ») et la vigueur du dollar américain aboutissent à une représentation hégémonique des titres américains dans les indices mondiaux au détriment des valeurs européennes ou émergentes. Malgré l'assouplissement des politiques monétaires, plus marqué en zone euro qu'aux Etats-Unis, les taux souverains se sont tendus sur les échéances longues. Le différentiel de croissance reste nettement à l'avantage des Etats-Unis qui profitent d'une consommation dynamique alors que la demande intérieure en zone euro est quasiment plate.

En 2024, le fonds DNCA Opportunités Zone Euro affiche une performance de :

- Part C: -0,6%
- Part F: +0,61%
- Part I: +0,41%
- Part N: +0,11%

- Part S: +1,22%

Contre +9,26% pour son indicateur de référence, l'EURO STOXX Net Return calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année 2024, les trois meilleurs contributeurs du fonds ont été MTU Aero Engines, D'Ieteren et Maire. À l'inverse Soitec, STM et Alten ont été les trois plus faibles.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, on peut noter l'entrée en portefeuille de Heijmans, de CTP et de Nexi. À l'inverse, les valeurs Vallourec, Mercedes, Stellantis sont sorties de notre sélection.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,77% (y compris de l'OPCVM monétaire) et l'actif net à 832,4 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	271 789 835,14
Cessions	326 981 346,56

Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

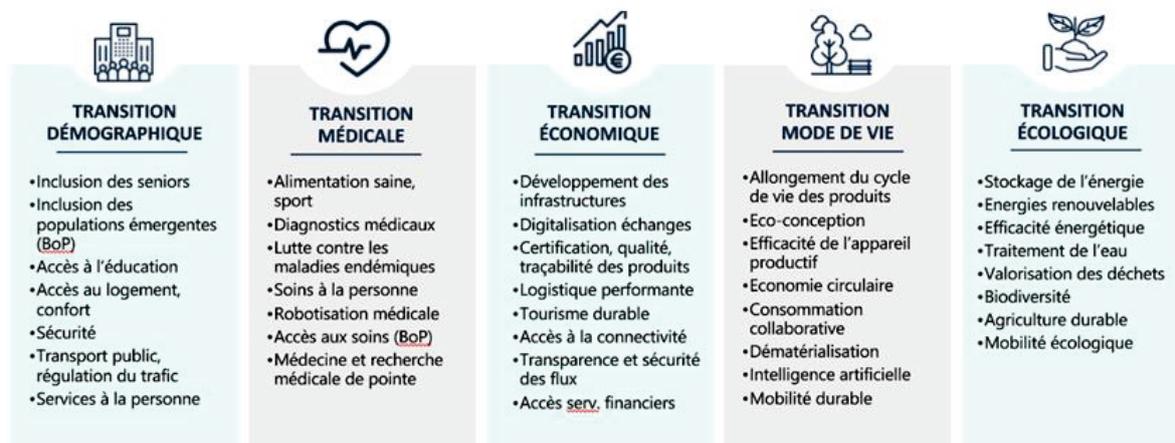


Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le fonds a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le fonds doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

Le pessimisme généralisé vis-à-vis des bourses européennes et de la France en particulier, victime de sa situation politique, a entraîné des décotes de valorisation historiques par rapport au marché américain. Le fonds affiche des ratios de valorisation peu exigeants avec notamment des multiples 2025 estimés à 9,83x pour le PER² et 6.5% pour le FCF yield alors même que nous sommes fortement convaincus par la qualité du portefeuille.

Loi Energie-Climat Rapport article 29

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2024 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion

² Le PER (Price Earnings Ratio), ou ratio cours/bénéfice, est un indicateur financier qui mesure le rapport entre le prix d'une action et le bénéfice net par action (BPA) Il sert à évaluer si une action est surévaluée, sous-évaluée ou correctement valorisée par rapport à ses bénéfices.

www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

Politique de rémunération

Les rémunérations ont été déterminées conformément à la Politique de rémunération de DNCA Finance. La Politique de Rémunération fait l'objet d'une revue régulière et peut faire l'objet d'évolutions au fil du temps ; sa version en vigueur est disponible à tout moment sur le site internet de DNCA Finance, sous le lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/pages/informations-reglementaires>

Deloitte & Associés
Olfa Boubaker
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
Anna Maslova
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Rémunérations DNCA Finance en 2024
Éléments quantitatifs (rubrique à destination exclusive des rapports annuels des fonds)

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 37,6 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

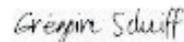
- montant total des rémunérations fixes : 16,0 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 21,6 millions d'euros :
 - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 7,0 millions d'euros ;
 - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 14,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2024 a été de 172.



Eric Franc
Gérant

11 février 2025 | 14:34 CET



Grégoire Scheiff
Directeur des Opérations

11 février 2025 | 13:39 CET

Informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie :

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux (ES) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, cependant il prévoit une proportion minimale d'investissements durables de 20%.

Dans le cadre de l'application de la politique de gestion des incidences négatives de la société de gestion, le fonds prend également en compte les principales incidences négatives (principal adverse impacts « PAI ») sur les facteurs de durabilité en appliquant notamment sa politique d'investisseur responsable, sa politique de gestion des incidences négatives, sa politique d'exclusions sectorielles (armes controversées, charbon et hydrocarbures non conventionnels), ainsi que la Trajectoire Climat de DNCA Finance. Ces dernières sont détaillées dans la rubrique ISR sur le site internet de la société de gestion (www.dnca-investments.com).

Plus d'informations concernant la promotion des critères et la durabilité dans l'annexe ci jointe « annexe durabilité ».

Le Fonds peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental éligibles selon le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, dit règlement « Taxonomie » (notamment les énergies renouvelables, la rénovation de bâtiments, les transports à faible émission de carbone, la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution, etc.).

A la date du prospectus, la société de gestion s'attend à ce que la proportion des investissements du fonds dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie (y compris les activités habilitantes et transitoires) s'élève à 0%.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds est sujet à des risques en matière de durabilité, en ce compris les risques inhérents à l'ESG (en ce compris tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), comme un événement ou une situation environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. De plus amples informations sur la gestion des risques en matière de durabilité sont détaillées dans la politique disponible sur le site internet de la Société de gestion. L'utilisation de la note « Responsabilité d'Entreprise » (outil d'évaluation propriétaire) dans le processus d'investissement vise à réduire l'exposition du portefeuille au risque de durabilité.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA OPPORTUNITÉS ZONE EURO

Identifiant d'entité juridique : 969500QUIW2N30FNCU75

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56,3% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 33,4% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 22,8%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,90/10	4,96/10	+0,06
Exposition à la transition vers une économie durable	17,56% de chiffre d'affaires	19,89% de chiffre d'affaires	+2,33%
% Exposition aux ODD	17,56% de chiffre d'affaires	19,89% de chiffre d'affaires	+2,33%
Empreinte carbone	950	745	-204
Intensité carbone	1 140	1 226	+86
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La note de responsabilité ABA a été légèrement relevée sur la période, de 4,9 à 4,96/10. Cela peut s'expliquer par une réduction du poids de certains secteurs dans le portefeuille, comme l'automobile (cession de Stellantis) ou le secteur pétrolier (allègement en ENI). La note du portefeuille continue de largement respecter le critère minimum de 2/10.

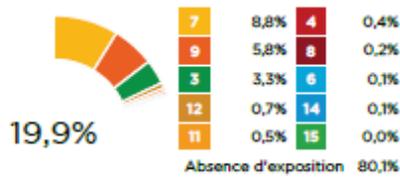
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 31 décembre 2024, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1 1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	97%	18 492		
PAI Corpo 1 2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	97%	5 060		
PAI Corpo 1 3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	97%	586 048		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	97%	609 600		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	23 552		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	97%	745	100%	601
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	1 226	100%	978
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5 1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		94%	71,2%	100%	60,0%
PAI Corpo 5 2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	71,5%	7%	62,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh ₁ /EUR M de CA	97%	0,2	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		99%	0,0%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	97%	1,0	99%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		99%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		64%	11,2%	71%	10,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	45,1%	100%	42,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		99%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT 1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	68%	404	74%	521
PAI Corpo OPT 2 - Recyclage de l'eau		12%	0,6%	8%	0,1%
PAI Corpo OPT 3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		97%	0,0%	100%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	34	100%	98

Source : MSCI



Quels ont été les principaux Investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
D'ieteren Group	Automobiles et équipementiers	5,96%	Belgique
TotalEnergies SE	Energie	4,58%	France
BNP Paribas SA	Banques	4,36%	France
Sanofi SA	Santé	4,22%	France
MTU Aero Engines AG	Biens et services industriels	3,95%	Allemagne
Airbus SE	Biens et services industriels	3,70%	Pays-Bas
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	3,43%	France
SOITEC	Technologie	3,35%	France
Eurazeo SE	Services financiers	3,19%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	3,03%	Pays-Bas
Alten SA	Technologie	2,98%	France
Trigano SA	Produits et services de consommation	2,88%	France
InPost SA	Biens et services industriels	2,53%	Pays-Bas
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	2,33%	Pays-Bas
Credit Agricole SA	Banques	2,30%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'Investissements liés à la durabilité ?

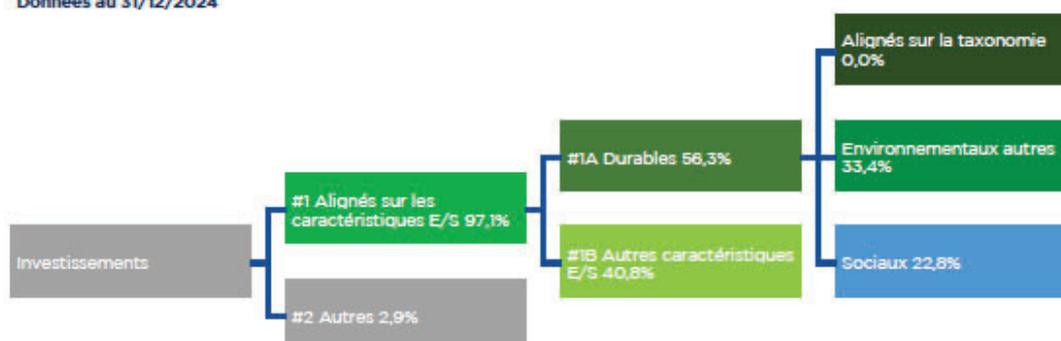
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 97,1% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 56,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97,1%	99,1%	92,7%
#1A Durables	56,3%	54,5%	50,6%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	33,4%	33,7%	30,4%
Sociaux	22,8%	20,8%	20,2%
#1B Autres caractéristiques E/S	40,8%	44,6%	42,0%
#2 Autres	2,9%	0,9%	7,3%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	22,00%
Technologie	13,90%
Produits et services de consommation	11,95%
Automobiles et équipementiers	10,47%
Bâtiment et matériaux de construction	9,47%
Banques	8,18%
Énergie	6,22%
Santé	5,44%
Services financiers	3,19%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,64%
Médias	1,55%
Assurance	1,06%
Ressources de base	0,97%
Immobilier	0,74%
Voyages et loisirs	0,64%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 6,2%.



Dans quelle mesure les Investissements durables ayant un objectif environnemental étalent-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

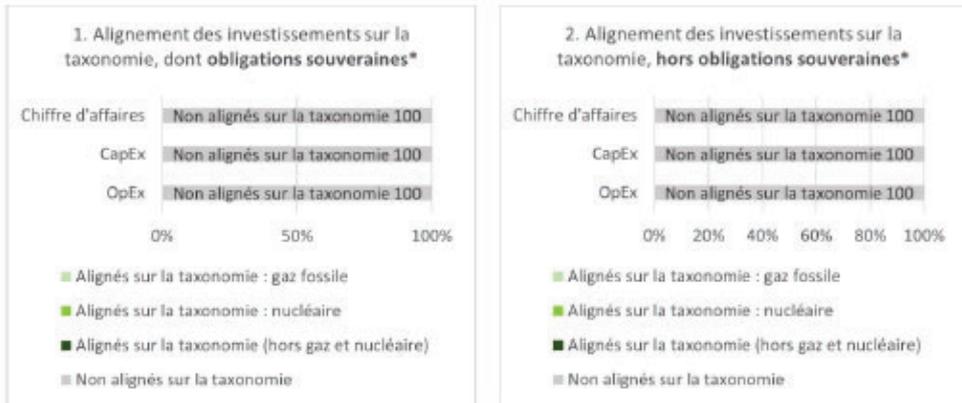
- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Quelle était la proportion d'Investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 33,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'Investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 22,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les Investissements Inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« Worst Offenders »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Nous avons contacté l'entreprise Sanofi dans le cadre d'une campagne d'engagement ciblant les sociétés qui ont accumulé un nombre important de controverses au cours de l'année précédente. Cette campagne a pour objectif d'échanger avec l'entreprise afin d'obtenir plus de transparence et d'informations sur les controverses récentes liées aux pratiques commerciales, aux produits et aux ressources humaines.

Concernant la réduction de 10% des effectifs de R&D, la société motive cette réorganisation par un recentrage stratégique sur ses domaines d'expertise, notamment l'immunologie. Le budget global alloué à la R&D est en augmentation. Par ailleurs, la société met en avant le succès de Dupixent et la création de deux nouveaux sites en France, qui devraient entraîner la création de 500 postes, conduisant ainsi à un solde net d'emplois positif sur le territoire national. Les suppressions de postes en R&D s'accompagnent d'un dispositif incluant des solutions de reclassement interne et de pré-retraites pour la population éligible.

Au sujet de l'insuline aux Etats-Unis, Sanofi a pris l'engagement depuis 2017 de ne pas augmenter le prix de ses produits à un niveau supérieur à celui de l'inflation du secteur de la santé. La société a également mis en place un programme spécifique pour les personnes non assurées leur permettant d'accéder à ses traitements à un tarif préférentiel. Dans l'ensemble, Sanofi fait preuve d'une certaine transparence et semble intégrer les enjeux sociaux et sociétaux au coeur de sa stratégie d'entreprise.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'Indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

- Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le biais des documents périodiques ou par tout autre moyen conformément à l'Instruction de l'AMF (en l'occurrence cette information est disponible sur le site internet de la société <http://www.dncainvestments.com>).

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : <http://www.dncainvestments.com>

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

02/12/2024 Changement de délégation : Le changement du gestionnaire administratif et comptable, anciennement CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 PARIS , dorénavant, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6, avenue de Provence - 75009 PARIS

02/12/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour du paragraphe relatif à l'objectif de gestion avec des précisions sur l'indicateur de référence et le stratégie extra-financière de fonds (article 8)

02/12/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour du paragraphe relatif au dispositif de plafonnement des rachats (Gates), L'ajout du paragraphe relatif aux frais de fonctionnement et autres services, L'ajout d'un mécanisme d'ajustement (swing pricing) de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement, La mise à jour de l'article 3 du règlement avec l'ajout du dispositif de plafonnement des rachats (Gates).

02/12/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : La mise à jour de la dénomination des frais administratifs externes à la société de gestion devenus frais de fonctionnement et autres services

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	817 707 629,47	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	817 707 629,47	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	13 612 328,05	
OPCVM	13 612 328,05	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	831 319 957,52	
Créances et comptes d'ajustement actifs	238 833,32	
Comptes financiers	2 586 135,07	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	2 824 968,39	
Total Actif I + II	834 144 925,91	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	835 547 261,12	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-3 090 734,12	
Capitaux propres I	832 456 527,00	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 688 398,91	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	1 688 398,91	
Total Passifs : I + III + IV	834 144 925,91	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	40 734 245,67	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	40 734 245,67	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	40 734 245,67	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-15 772 266,26	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-15 772 266,26	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	24 961 979,41	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-573 239,06	
Revenus nets I = C + D	24 388 740,35	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	48 553 682,60	
Frais de transactions externes et frais de cession	-605 139,80	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	47 948 542,80	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 245 317,71	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	45 703 225,09	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-74 435 049,09	
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-74 435 049,09	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 252 349,53	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-73 182 699,56	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	-3 090 734,12	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

A travers une stratégie d'investissement dite "opportuniste", le Produit recherche et sélectionne des sociétés de la Zone euro sans s'imposer de contraintes sectorielles ou géographiques particulières. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20 %. L'analyse extra-financière est menée sur 90 % au moins des émetteurs en portefeuille.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	832 456 527,00	923 201 220,60	857 985 720,15	966 941 162,42	138 216 043,72
PART CAPI C					
Actif net	683 523 300,77	761 874 422,48	700 914 252,13	784 802 259,77	24 758 826,52
Nombre de parts	4 465 324,6095	4 947 551,5503	5 441 905,4419	5 194 990,3029	212 679,1536
Valeur liquidative unitaire	153,07	153,99	128,79	151,06	116,41
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,53	5,85	-4,23	6,78	-10,16
PART CAPI F					
Actif net	50 168 896,43	74 949 741,07	71 445 818,50	92 612 200,81	39 676 974,48
Nombre de parts	376 901,2573	566 525,0126	652 318,3805	729 599,1765	409 455,3798
Valeur liquidative unitaire	133,10	132,29	109,52	126,93	96,90
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,46	6,23	-2,29	6,76	-7,62
PART CAPI I					
Actif net	45 336 872,97	19 141 493,93	13 844 520,73	20 201 392,47	28 114 034,64
Nombre de parts	269 676,7637	114 326,9072	99 595,6951	125 136,7175	227 817,7076
Valeur liquidative unitaire	168,11	167,42	139,00	161,43	123,40
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	15,42	7,45	-3,20	8,40	-10,04

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI N					
Actif net	9 601 629,14	22 929 522,40	15 208 152,97	5 508 918,49	2 454 774,49
Nombre de parts	60 089,2014	143 651,4246	114 392,8539	35 569,2516	20 681,3498
Valeur liquidative unitaire	159,78	159,61	132,94	154,87	118,69
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	14,17	6,63	-3,47	7,71	-9,79

PART CAPI S					
Actif net	43 825 827,69	44 306 040,72	56 572 975,82	63 816 390,88	43 211 433,59
Nombre de parts	229 345,3889	234 688,8170	364 761,9258	357 142,5206	324 164,7985
Valeur liquidative unitaire	191,09	188,78	155,09	178,68	133,30
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	19,02	10,25	-2,34	13,17	-8,92

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part F :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0012316180	2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0012316198	1 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
S	FR0012316206	0,2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
F	FR0013270345	0,8 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013294287	1,3 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0012316180	Néant
I	FR0012316198	Néant
S	FR0012316206	Néant
F	FR0013270345	Néant
N	FR0013294287	Néant

Commission de surperformance**Part FR0012316180 C**

20% TTC de la performance positive nette au-delà de l'Euro Stoxx Net Return

Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.

Part FR0012316198 I

20% TTC de la performance positive nette au-delà de l'Euro Stoxx Net Return

Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.

Part FR0012316206 S

Néant

Part FR0013270345 F

20% TTC de la performance positive nette au-delà de l'Euro Stoxx Net Return

Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.

Part FR0013294287 N

20% TTC de la performance positive nette au-delà de l'Euro Stoxx Net Return

Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions

de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Obligations répondues en net, titres de créance, certificats cotés : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC Actions, obligations convertibles, bons et droits de souscription: Marché Euronext Paris : 0,025% TTC 20 € TTC minimum Marché Etranger : 0,025% TTC 40 € TTC minimum Marché à Terme Futures Eurex 2.00€TTC/lot Options Eurex 0.40% Minimum 7€TTC OPC : 150 € TTC max Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme »,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas,
- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	923 201 220,60	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	61 677 569,40	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-150 923 560,68	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	24 961 979,41	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	47 948 542,80	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-74 435 049,09	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	25 824,56	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	832 456 527,00	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	153 124,0125	23 936 937,27
Parts rachetés durant l'exercice	-635 350,9533	-99 577 212,57
Solde net des souscriptions/rachats	-482 226,9408	-75 640 275,30
PART CAPI F		
Parts souscrites durant l'exercice	25 200,0000	3 463 406,00
Parts rachetés durant l'exercice	-214 823,7553	-28 491 933,50
Solde net des souscriptions/rachats	-189 623,7553	-25 028 527,50
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	179 890,3303	29 834 892,35
Parts rachetés durant l'exercice	-24 540,4738	-4 140 017,28
Solde net des souscriptions/rachats	155 349,8565	25 694 875,07
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	24 150,9018	4 000 221,32
Parts rachetés durant l'exercice	-107 713,1250	-17 267 526,70
Solde net des souscriptions/rachats	-83 562,2232	-13 267 305,38
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	2 345,9409	442 112,46
Parts rachetés durant l'exercice	-7 689,3690	-1 446 870,63
Solde net des souscriptions/rachats	-5 343,4281	-1 004 758,17

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI F	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0012316180	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	683 523 300,77	4 465 324,6095	153,07
FR0013270345	PART CAPI F	Capitalisable	EUR	50 168 896,43	376 901,2573	133,10
FR0012316198	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	45 336 872,97	269 676,7637	168,11
FR0013294287	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	9 601 629,14	60 089,2014	159,78
FR0012316206	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	43 825 827,69	229 345,3889	191,09

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Belgique +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	817 707,63	521 723,68	76 558,69	68 107,79	45 774,53	38 514,97
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	817 707,63					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 586,14	0,00	0,00	0,00	2 586,14
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	2 586,14

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 586,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 586,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	238 833,32
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	238 833,32
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-406 833,38
Frais de gestion	-1 281 565,53
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-1 688 398,91
Total des créances et dettes	-1 449 565,59

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	14 568 768,02
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI F	31/12/2024
Frais fixes	510 916,14
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	350 518,16
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2024
Frais fixes	252 179,69
Frais fixes en % actuel	1,30
Frais variables	10,49
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/12/2024
Frais fixes	89 873,76
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	13 612 328,05
Total			13 612 328,05

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	24 388 740,35	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	24 388 740,35	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	24 388 740,35	

PART CAPI C

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	18 440 884,96	
Total	18 440 884,96	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI F

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 961 415,73	
Total	1 961 415,73	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 682 607,67	
Total	1 682 607,67	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	326 707,01	
Total	326 707,01	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 977 124,98	
Total	1 977 124,98	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	45 703 225,09	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	45 703 225,09	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	45 703 225,09	

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	37 574 262,34	
Total	37 574 262,34	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI F		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 739 538,47	
Total	2 739 538,47	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 478 417,26	
Total	2 478 417,26	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	525 774,03	
Total	525 774,03	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 385 232,99	
Total	2 385 232,99	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			817 707 629,47	98,23
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			817 707 629,47	98,23
Aérospatial / Défense			104 204 980,00	12,52
AIRBUS	EUR	224 500	34 748 110,00	4,17
MTU AERO ENGINES	EUR	117 100	37 706 200,00	4,53
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	65 500	13 892 550,00	1,67
THALES	EUR	128 800	17 858 120,00	2,15
Alimentation			13 262 400,00	1,59
CORBION	EUR	614 000	13 262 400,00	1,59
Articles de Loisirs			28 230 149,00	3,39
LOTTOMATICA GROUP	EUR	240 000	3 081 600,00	0,37
TRIGANO	EUR	205 630	25 148 549,00	3,02
Assurances multirisques			9 541 916,26	1,15
COFACE	EUR	127 627	1 835 276,26	0,22
SCOR SE REGPT	EUR	326 000	7 706 640,00	0,93
Automobiles et équipementiers			45 101 969,00	5,42
D'IETEREN GROUP	EUR	239 670	38 514 969,00	4,63
RENAULT	EUR	140 000	6 587 000,00	0,79
Banques			75 300 256,00	9,05
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	616 800	36 526 896,00	4,39
CREDIT AGRICOLE	EUR	1 490 000	19 802 100,00	2,38
SOCIETE GENERALE	EUR	698 500	18 971 260,00	2,28
Boissons			2 196 570,00	0,26
DAVIDE CAMPARI-MILANO	EUR	365 000	2 196 570,00	0,26
Commerce de détail			49 925 659,50	6,00
ALD	EUR	3 612 000	23 640 540,00	2,84
ELIOR GROUP	EUR	505 800	1 424 332,80	0,17
RUBIS	EUR	362 000	8 644 560,00	1,04
SIXT PREF.	EUR	280 073	16 216 226,70	1,95
Compagnies pétrolières			5 684 987,00	0,68
ENI	EUR	434 300	5 684 987,00	0,68
Construction / Matériaux			93 797 580,74	11,27
HEIJMANS REGPT	EUR	556 000	17 541 800,00	2,11
KAUFMAN ET BROAD	EUR	76 000	2 481 400,00	0,30
KINGSPAN GROUP	EUR	134 000	9 440 300,00	1,14
KONINKLIJKE BAM GROEP	EUR	700 000	2 938 600,00	0,35
MAIRE TECNIMONT	EUR	2 533 649	20 927 940,74	2,51
SAINT-GOBAIN	EUR	472 200	40 467 540,00	4,86
			3 698 982,40	0,44
SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	EUR	135 992	3 698 982,40	0,44

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Electronique / Equipements électriques			25 090 060,00	3,01
NEXANS	EUR	68 800	7 168 960,00	0,86
REXEL	EUR	728 500	17 921 100,00	2,15
Energie non renouvelable			35 784 585,00	4,30
TOTALENERGIES SE	EUR	670 500	35 784 585,00	4,30
Equipements / produits domestiques			1 560 000,00	0,19
NEXITY	EUR	120 000	1 560 000,00	0,19
Equip serv/distrib prod pétro			8 092 800,00	0,97
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	720 000	8 092 800,00	0,97
Finance générale			24 436 378,50	2,93
EURAZEO	EUR	13 630	980 678,50	0,12
EURAZEO SE-PF-2020	EUR	326 000	23 455 700,00	2,81
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			46 867 187,80	5,63
SANOFI	EUR	499 970	46 867 187,80	5,63
Inv immobilier et serv			14 249 876,64	1,71
CTP	EUR	957 653	14 249 876,64	1,71
Logiciel / Services informatiques			44 708 255,84	5,37
ALTEN	EUR	261 000	20 632 050,00	2,48
EXCLUSIVE NETWORKS	EUR	272 494	5 139 236,84	0,62
INDRA SISTEMAS S.A	EUR	380 400	6 497 232,00	0,78
SOPRA STERIA GROUP	EUR	72 747	12 439 737,00	1,49
Matériel équipements destinés aux TI			832 711,51	0,10
EXOSENS SAS	EUR	42 857	832 711,51	0,10
Matériels et équipements informatiques			63 539 025,00	7,63
BE SEMICONDUCTOR	EUR	114 800	15 188 040,00	1,82
SOITEC REGROUPEMENT	EUR	323 500	28 193 025,00	3,39
STMICROELECTRONICS	EUR	830 400	20 157 960,00	2,42
Média			9 285 741,60	1,12
IPSOS	EUR	157 355	7 225 741,60	0,87
PUBLICIS GROUPE	EUR	20 000	2 060 000,00	0,25
Médias			2 730 499,20	0,33
HAVAS BV	EUR	1 683 000	2 730 499,20	0,33
Produits à usage domestique			36 095 784,00	4,34
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	27 000	17 158 500,00	2,06
PUMA	EUR	426 900	18 937 284,00	2,28
Services de soutien aux entreprises			40 293 780,88	4,84
DERICHEBOURG	EUR	673 825	3 608 332,88	0,43
NEXI S.P.A.	EUR	3 000 000	16 080 000,00	1,93
TELEPERFORMANCE	EUR	247 900	20 605 448,00	2,48
SOC PLACEMENT IMMOBILIER			3 883 520,00	0,47
ALTAREA	EUR	30 800	2 969 120,00	0,36
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	90 000	914 400,00	0,11

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Transport industriel			21 925 280,00	2,63
INPOST	EUR	1 328 000	21 925 280,00	2,63
Voyage et Loisirs			4 820 730,00	0,58
SODEXO	EUR	60 600	4 820 730,00	0,58
Voyages et Loisirs			2 565 963,60	0,31
PLUXEE NV	EUR	137 100	2 565 963,60	0,31
Parts d'OPC et fonds d'investissements			13 612 328,05	1,63
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			13 612 328,05	1,63
OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	EUR	123,74	13 612 328,05	1,63
Total			831 319 957,52	99,86

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	831 319 957,52
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 824 968,39
Autres passifs (-)	-1 688 398,91
Total = actif net	832 456 527,00



ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 décembre 2024

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Arnaud Percheron

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Stock : Stock adm principal au 31/12/24
 PORTEFEUILLE : F6113 DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

VL VAL IDEE

Devise de Fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h

(Etat simplifié, trame : CLASS TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----->	
											PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
BE0974259880	D' IETERN GROUP	239,670.	P EUR	133,7534	M 31/12/24	160,7		32,056,671.25	38,514,969.	0.	6,458,297.75	4.63
DE0006969603	PUMA SE	426,900.	P EUR	73,3805	M 30/12/24	44,36		31,326,152.16	18,937,284.	0.	-12,388,868.16	2.27
DE0007231334	SIXT SE-PRFD	280,073.	P EUR	71,667	M 30/12/24	57,9		20,071,982.86	16,216,226.7	0.	-3,855,756.16	1.95
DE000A00PT0	MTU AERO ENGINES	117,100.	P EUR	180,2711	M 30/12/24	322.		21,109,748.88	37,706,200.	0.	16,596,451.12	4.53
DE000SPG1003	SPRINGER NATURE	135,992.	P EUR	22,5	M 30/12/24	27,2		3,059,820.	3,698,982.4	0.	639,162.4	0.44
ES0105025003	MERLIN PROPRTIE	90,000.	P EUR	10,2589	M 31/12/24	10,16		923,301.	914,400.	0.	-8,901.	0.11
ES0118594417	INDRA SI STENAS	380,400.	P EUR	9,3028	M 31/12/24	17,08		3,538,792.92	6,497,232.	0.	2,958,439.08	0.78
ES0178165017	TECNI CAS REUNIDA	720,000.	P EUR	11,6092	M 31/12/24	11,24		8,358,654.8	8,092,800.	0.	-265,854.8	0.97
FR0000033219	ALTAREA	30,800.	P EUR	93,1398	M 31/12/24	96,4		2,868,706.84	2,969,120.	0.	100,413.16	0.36
FR0000044448	NEXANS SA	68,800.	P EUR	81,9006	M 31/12/24	104,2		5,634,758.37	7,168,960.	0.	1,534,201.63	0.86
FR0000045072	CREDI T AGRICOLE	1,490,000.	P EUR	12,1726	M 31/12/24	13,29		18,137,228.34	19,802,100.	0.	1,664,871.66	2.38
FR0000050809	SOPRA STERIA GRO	72,747.	P EUR	160,9459	M 31/12/24	171.		11,708,328.85	12,439,737.	0.	731,408.15	1.49
FR0000051807	TELEPERFORMANCE	247,900.	P EUR	125,5202	M 31/12/24	83,12		31,116,456.35	20,605,448.	0.	-10,511,008.35	2.48
FR0000053381	DERICHEBOURG	673,825.	P EUR	5,2047	M 31/12/24	5,355		3,507,040.75	3,608,332.88	0.	101,292.13	0.43
FR0000071946	ALTEN	261,000.	P EUR	132,5974	M 31/12/24	79,05		34,607,921.77	20,632,050.	0.	-13,975,871.77	2.48
FR0000073272	SAFRAN SA	65,500.	P EUR	104,534	M 31/12/24	212,1		6,846,977.28	13,892,550.	0.	7,045,572.72	1.67
FR0000073298	IPSO	157,355.	P EUR	48,826	M 31/12/24	45,92		7,683,017.16	7,225,741.6	0.	-457,275.56	0.87
FR000120271	TOTALENERGIES SE	670,500.	P EUR	45,1302	M 31/12/24	53,37		30,259,827.82	35,784,585.	0.	5,524,757.18	4.30
FR000120578	SANOFI	499,970.	P EUR	86,8065	M 31/12/24	93,74		43,400,654.38	46,867,187.8	0.	3,466,533.42	5.63
FR000121014	LMVH MOET HEINNE	27,000.	P EUR	691,984	M 31/12/24	635,5		18,683,568.	17,158,500.	0.	-1,525,068.	2.06
FR000121121	EURAZEO SE	13,630.	P EUR	73,8789	M 31/12/24	71,95		1,006,969.35	980,678.5	0.	-26,290.85	0.12
FR000121220	SODEXO SA	60,600.	P EUR	103,9285	M 31/12/24	79,55		6,298,066.9	4,820,730.	0.	-1,477,336.9	0.58
FR000121329	THALES SA	128,800.	P EUR	71,78	M 31/12/24	138,65		9,245,264.	17,858,120.	0.	8,612,856.	2.15
FR000125007	SAINI GOBAIN	472,200.	P EUR	51,0268	M 31/12/24	85,7		24,094,875.78	40,467,540.	0.	16,372,664.22	4.86
FR000130577	PUBLICIS GROUPE	20,000.	P EUR	93,7899	M 31/12/24	103.		1,875,797.	2,060,000.	0.	184,203.	0.25
FR000130809	SOC GENERALE SA	698,500.	P EUR	24,5399	M 31/12/24	27,16		17,141,117.63	18,971,260.	0.	1,830,142.37	2.28
FR000131104	BNP PARIBAS	616,800.	P EUR	57,5463	M 31/12/24	59,22		35,494,542.02	36,526,896.	0.	1,032,353.98	4.39
FR000131906	RENAULT SA	140,000.	P EUR	37,5613	M 31/12/24	47,05		5,258,585.01	6,587,000.	0.	1,328,414.99	0.79
FR0004007813	KAUFMAN & BROAD	76,000.	P EUR	30,0338	M 31/12/24	32,65		2,282,565.52	2,481,400.	0.	198,834.48	0.30
FR0005691656	TRIGANO SA	205,630.	P EUR	140,1451	M 31/12/24	122,3		28,818,034.81	25,148,549.	0.	-3,669,485.81	3.02
FR0010112524	NEXITY	120,000.	P EUR	13,8129	M 31/12/24	13.		1,657,549.57	1,560,000.	0.	-97,549.57	0.19
FR0010411983	SCOR SE	326,000.	P EUR	25,2802	M 31/12/24	23,64		8,241,356.97	7,706,640.	0.	-534,716.97	0.93
FR0010451203	REXEL SA	728,500.	P EUR	19,813	M 31/12/24	24,6		14,433,770.56	17,921,100.	0.	3,487,329.44	2.15
FR0010667147	COFACE SA	127,627.	P EUR	10,4045	M 31/12/24	14,38		1,327,901.42	1,835,276.26	0.	507,374.84	0.22
FR0011950732	ELIOR GROUP	505,800.	P EUR	4,8598	M 31/12/24	2,816		2,458,103.55	1,424,332.8	0.	-1,033,770.75	0.17
FR0013227113	SOITEC REGROUPEM.	323,500.	P EUR	151,2265	M 31/12/24	87,15		48,921,788.82	28,193,025.	0.	-20,728,763.82	3.39
FR0013258662	AVVENS SA	3,612,000.	P EUR	10,3488	M 31/12/24	6,545		37,379,724.46	23,640,540.	0.	-13,739,184.46	2.84
FR0013269123	RUBIS	362,000.	P EUR	24,0089	M 31/12/24	23,88		8,691,238.2	8,644,560.	0.	-46,678.2	1.04
FR0014005DA7	EXCLUSIVE NETWOR	272,494.	P EUR	18,6752	M 31/12/24	18,86		5,088,886.	5,139,236.84	0.	50,350.84	0.62
FR001400EW1	EURAZEO SE-PF-20	326,000.	P EUR	73,8789	M 31/12/24	71,95		24,084,520.01	23,455,700.	0.	-628,820.01	2.82
FR00140009V2	EXOSSENS SAS	42,857.	P EUR	20.	M 31/12/24	19,43		857,140.	832,711.51	0.	-24,428.49	0.10
IE0004927939	KINGSPAN GROUP	134,000.	P EUR	82,7939	M 31/12/24	70,45		11,094,382.4	9,440,300.	0.	-1,654,082.4	1.13

PORTEFEUILLE TITRES

Actions et valeurs assimilées

Actions , valeurs assimilées nego. sur un marché regl. ou assimilé

Actions et valeurs ass. neg. sur un marché regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)

DEVISE VALEUR : EUR EURO

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock administratif principal au 31/12/24
PORTEFEUILLE : F6113 DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

VL VAL IDEE

Devise de Fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifié, trame : CLASS TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V	A	L	E	U	R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----< PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	Devise du portefeuille COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
IT0003132476	ENI	SPA					434,300.	P EUR	12,696	M 30/12/24	13,09		5,513,860.13	5,684,987.	0.	171,126.87	0.68
IT0004931058	MAIRE	SPA					2,533,649.	P EUR	3,5597	M 30/12/24	8,26		9,019,110.59	20,927,940.74	0.	11,908,830.15	2.51
IT0005366767	NEXI	SPA					3,000,000.	P EUR	5,9526	M 30/12/24	5,36		17,857,781.08	16,080,000.	0.	-1,777,781.08	1.93
IT0005541336	LOTTOMATICA	GRU					240,000.	P EUR	12,0285	M 30/12/24	12,84		2,886,851.12	3,081,600.	0.	194,748.88	0.37
LU2290522684	INPOST	SA					1,328,000.	P EUR	10,1091	M 31/12/24	16,51		13,424,928.38	21,925,280.	0.	8,500,351.62	2.63
NL0000226223	STMICROELECTRONI						830,400.	P EUR	36,1194	M 31/12/24	24,275		29,993,574.23	20,157,960.	0.	-9,835,614.23	2.42
NL0000235190	AIRBUS	SE					224,500.	P EUR	104,0869	M 31/12/24	154,78		23,367,519.32	34,748,110.	0.	11,380,590.68	4.17
NL0000337319	KON. BAM GROEP						700,000.	P EUR	2,461	M 31/12/24	4,198		1,722,681.7	2,938,600.	0.	1,215,918.3	0.35
NL0009269109	KONINKLIJKE HEIJ						556,000.	P EUR	23,2146	M 31/12/24	31,55		12,907,335.	17,541,800.	0.	4,634,465.	2.11
NL0010583399	CORBION	NV					614,000.	P EUR	31,2435	M 31/12/24	21,6		19,183,495.09	13,262,400.	0.	-5,921,095.09	1.59
NL0012866412	BE SEMI CONDUCTOR						114,800.	P EUR	102,7985	M 31/12/24	132,3		11,801,262.31	15,188,040.	0.	3,386,777.69	1.82
NL001500066	CTP	NV					957,653.	P EUR	15,0813	M 31/12/24	14,88		14,442,694.67	14,249,876.64	0.	-192,818.03	1.71
NL0015001W49	PLUXEE	NV					137,100.	P EUR	21,1475	M 31/12/24	18,716		2,899,315.86	2,565,963.6	0.	-333,352.26	0.31
NL0015002AHO	HAVAS	NV					1,683,000.	P EUR	1,4884	M 31/12/24	1,6224		2,504,901.21	2,730,499.2	0.	225,597.99	0.33
NL0015435975	DAVIDE CAMPARI	-M					365,000.	P EUR	7,5175	M 30/12/24	6,018		2,743,872.05	2,196,570.	0.	-547,302.05	0.26
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO																	
										CUMUL (EUR)			800,920,972.5	817,707,629.47	0.	16,786,656.97	98.23
Actions et valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)																	
										CUMUL (EUR)			800,920,972.5	817,707,629.47	0.	16,786,656.97	98.23
Actions , valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile																	
										CUMUL (EUR)			800,920,972.5	817,707,629.47	0.	16,786,656.97	98.23
Actions et valeurs assimilees																	
										CUMUL (EUR)			800,920,972.5	817,707,629.47	0.	16,786,656.97	98.23
Titres d OPC																	
OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE																	
DEVISE VALEUR : EUR EURO																	
FR0010885236	OST	SRI	MM	+	-ICEUR		123,74	P EUR	109800,8534	M 30/12/24	110007,5		13,586,757.6	13,612,328.05	0.	25,570.45	1.64
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO																	
										CUMUL (EUR)			13,586,757.6	13,612,328.05	0.	25,570.45	1.64
OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE																	
										CUMUL (EUR)			13,586,757.6	13,612,328.05	0.	25,570.45	1.64
Titres d OPC																	
										CUMUL (EUR)			13,586,757.6	13,612,328.05	0.	25,570.45	1.64
PORTEFEUILLE TITRES																	
										CUMUL (EUR)			814,507,730.1	831,319,957.52	0.	16,812,227.42	99.86

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock administratif au 31/12/24
PORTEFEUILLE : F6113 DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

VL VAL IDEE

Devise de Fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

V	A	L	E	U	R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----< PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----->>> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
Disponibilités																	
											CUMUL (EUR)		2,586,135.07	2,586,135.07	0.	0.	0.31
TRESORERIE																	
											CUMUL (EUR)		1,136,569.48	1,136,569.48	0.	0.	0.14
PORTEFEUILLE : DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO (F6113)																	
											(EUR)		815,644,299.58	832,456,527.	0.	16,812,227.42	100.00

Inventaire STANDARD Reporting (HISINR)

Stock : Stock administratif au 31/12/24
 PORTEFEUILLE : F6113 DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

VL VALIDEE

Devise de Fixing : FXE Dev. Bloomberg 18 h
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : CLASST TC23 + Date Ech , Tris : BVAL)

Portefeuille titres : 831,319,957.52

Frais de gestion du jour

A1 Prov frais gestion :	1,086.94	EUR
C1 Prov frais gestion :	37,030.02	EUR
C2 Prov frais gestion :	1,226.59	EUR
C3 Prov frais gestion :	237.37	EUR
L1 Prov frais gestion :	337.97	EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coefff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
A1 FR0013270345 PART CAPI F	EUR	50,168,896.43	376,901,2573	133.10	6.026450157506			133.36	133.10
C1 FR0012316180 PART CAPI C	EUR	683,523,300.77	4,465,324,6095	153.07	82.109699586959			153.37	153.07
C2 FR0012316198 PART CAPI I	EUR	45,336,872.97	269,676,7637	168.11	5.446041215844			168.44	168.11
C3 FR0012316206 PART CAPI S	EUR	43,825,827.69	229,345,3889	191.09	5.264414674655			191.47	191.09
L1 FR0013294287 PART CAPI N	EUR	9,601,629.14	60,089,2014	159.78	1.153394365037			160.09	159.78

Actif net total en EUR : 832,456,527.00

VL theorique

Part	Devise	Actif theorique	Valeur liquidative theorique
A1 FR0013270345 PART CAPI F	EUR	50,168,896.43	133.10
C1 FR0012316180 PART CAPI C	EUR	683,523,300.77	153.07
C2 FR0012316198 PART CAPI I	EUR	45,336,872.97	168.11
C3 FR0012316206 PART CAPI S	EUR	43,825,827.69	191.09
L1 FR0013294287 PART CAPI N	EUR	9,601,629.14	159.78

Actif theorique total en EUR : 832,456,527.00 (Sens collecte : EQU)

Equity fund - Poids calcule de 98.23 % (pour un seul de 51. %)



DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.04.18 15:19:49 +0200



BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	914 317 435,40	852 902 546,76
Actions et valeurs assimilées	914 317 435,40	844 355 567,36
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	914 317 435,40	844 355 567,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	8 546 979,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	8 546 979,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	126 442,15	61 692,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	126 442,15	61 692,68
Comptes financiers	10 679 445,64	6 605 097,80
Liquidités	10 679 445,64	6 605 097,80
Total de l'actif	925 123 323,19	859 569 337,24

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	886 476 541,57	884 078 477,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	25 137 072,59	-37 837 089,98
Résultat de l'exercice (a, b)	11 587 606,44	11 744 332,78
Total des capitaux propres	923 201 220,60	857 985 720,15
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 922 102,59	1 583 617,09
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 922 102,59	1 583 617,09
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	925 123 323,19	859 569 337,24

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	28 303 131,61	27 011 294,61
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	28 303 131,61	27 011 294,61
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	46 469,37
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	46 469,37
Résultat sur opérations financières (I - II)	28 303 131,61	26 964 825,24
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	15 842 074,02	14 816 135,02
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	12 461 057,59	12 148 690,22
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-873 451,15	-404 357,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	11 587 606,44	11 744 332,78

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part F :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0012316180	2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0012316198	1 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
S	FR0012316206	0,2 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
F	FR0013270345	0,8 % TTC Taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013294287	1,3 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0012316180	Néant
I	FR0012316198	Néant
S	FR0012316206	Néant
F	FR0013270345	Néant
N	FR0013294287	Néant

Commission de surperformance

Frais facturés aux parts	Assiette	Taux barème				
		Part C	Part I	Part F	Part N	Part S
Commission de sur performance	Actif net	20% TTC de la performance positive nette au-delà de l'Euro Stoxx Net Return			Néant	

Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée. 20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice EURO STOXX Net Return (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXT index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1^{er} janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :

Année	Valeur liquidative	Actif de référence	Benchmark	Performance nette	Sous-performance comparée à l'actif de référence à compenser dans les années suivantes	Paiement d'une commission de surperformance
N1	105,00	100	100	5%	0%	Oui
N2	110,25	105	105	0%	0%	Non
N3	105,74	106	106	-5%	-5%	Non, sous-performance non compensée
N4	108,91	106	106	3%	-2%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N5	110,04	105	105	2%	0%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N6	121,04	110	110	5%	0%	Oui, sous-performance résiduelle compensée
N7	132,87	115	115	5%	0%	Oui
N8	116,46	112	112	-10%	-10%	Non, sous-performance
N9	116,67	110	110	2%	-8%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N10	121,17	112	112	2%	-6%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N11	124,70	113	113	2%	-4%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N12	125,80	114	114	0%	0% ²	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N13	127,19	113	113	2%	0%	Oui, sous-performance résiduelle compensée
N14	121,67	115	115	-6%	-6%	Non, sous-performance
N15	120,87	112	112	2%	-4%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N16	125,49	114	114	2%	-2%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N17	119,41	113	113	-4%	-6%	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N18	116,24	110	110	0%	-4% ³	Non, sous-performance résiduelle non compensée
N19	124,27	112	112	5%	0%	Oui sous-performance résiduelle compensée, surperformance de 1% (-4%+5%) payable

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Obligations répondues en net, titres de créance, certificats cotés : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC Actions, obligations convertibles, bons et droits de souscription: Marché Euronext Paris : 0,025% TTC 20 € TTC minimum Marché Etranger : 0,025% TTC 40 € TTC minimum Marché à Terme Futures Eurex 2.00€TTC/lot Options Eurex 0.40% Minimum 7€TTC OPC : 150 € TTC max Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège social de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	857 985 720,15	966 941 162,42
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	80 726 869,80	237 070 786,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-176 958 729,01	-208 059 700,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	42 302 333,45	7 133 511,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 930 657,83	-45 423 367,16
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-720 349,02	-633 787,54
Différences de change	318,56	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	123 334 656,90	-111 191 576,42
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>91 247 276,51</i>	<i>-32 087 380,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-32 087 380,39</i>	<i>79 104 196,03</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 461 057,59	12 148 690,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,01	0,00
Actif net en fin d'exercice	923 201 220,60	857 985 720,15

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	10 679 445,64	1,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 679 445,64	1,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	11 587 606,44	11 744 332,78
Total	11 587 606,44	11 744 332,78

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 495 959,30	1 640 634,21
Total	1 495 959,30	1 640 634,21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 225 383,54	7 913 805,87
Total	8 225 383,54	7 913 805,87
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	331 531,34	290 078,26
Total	331 531,34	290 078,26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 205 825,56	1 627 308,48
Total	1 205 825,56	1 627 308,48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
L1 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	328 906,70	272 505,96
Total	328 906,70	272 505,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	25 137 072,59	-37 837 089,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	25 137 072,59	-37 837 089,98

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 035 938,88	-3 140 942,15
Total	2 035 938,88	-3 140 942,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	20 756 751,19	-30 935 243,20
Total	20 756 751,19	-30 935 243,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	520 332,35	-609 041,28
Total	520 332,35	-609 041,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 200 150,66	-2 482 168,17
Total	1 200 150,66	-2 482 168,17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
L1 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	623 899,51	-669 695,18
Total	623 899,51	-669 695,18
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI F	57 311 158,24	604 201,9669	94,85	0,00	0,00	0,00	0,59
31/12/2019	C1 PART CAPI C	36 374 694,11	316 137,5814	115,05	0,00	0,00	0,00	-0,27
31/12/2019	C2 PART CAPI I	25 848 094,04	213 384,333	121,13	0,00	0,00	0,00	0,61
31/12/2019	C3 PART CAPI S	37 960 188,72	294 352,9471	128,96	0,00	0,00	0,00	2,92
31/12/2019	L1 PART CAPI N	5 776 676,95	49 509,7136	116,67	0,00	0,00	0,00	0,31
31/12/2020	A1 PART CAPI F	39 676 974,48	409 455,3798	96,90	0,00	0,00	0,00	-7,62
31/12/2020	C1 PART CAPI C	24 758 826,52	212 679,1536	116,41	0,00	0,00	0,00	-10,16
31/12/2020	C2 PART CAPI I	28 114 034,64	227 817,7076	123,40	0,00	0,00	0,00	-10,04
31/12/2020	C3 PART CAPI S	43 211 433,59	324 164,7985	133,30	0,00	0,00	0,00	-8,92
31/12/2020	L1 PART CAPI N	2 454 774,49	20 681,3498	118,69	0,00	0,00	0,00	-9,79
31/12/2021	A1 PART CAPI F	92 612 200,81	729 599,1765	126,93	0,00	0,00	0,00	6,76
31/12/2021	C1 PART CAPI C	784 802 259,77	5 194 990,3029	151,06	0,00	0,00	0,00	6,78
31/12/2021	C2 PART CAPI I	20 201 392,47	125 136,7175	161,43	0,00	0,00	0,00	8,40
31/12/2021	C3 PART CAPI S	63 816 390,88	357 142,5206	178,68	0,00	0,00	0,00	13,17
31/12/2021	L1 PART CAPI N	5 508 918,49	35 569,2516	154,87	0,00	0,00	0,00	7,71
30/12/2022	A1 PART CAPI F	71 445 818,50	652 318,3805	109,52	0,00	0,00	0,00	-2,29
30/12/2022	C1 PART CAPI C	700 914 252,13	5 441 905,4419	128,79	0,00	0,00	0,00	-4,23
30/12/2022	C2 PART CAPI I	13 844 520,73	99 595,6951	139,00	0,00	0,00	0,00	-3,20
30/12/2022	C3 PART CAPI S	56 572 975,82	364 761,9258	155,09	0,00	0,00	0,00	-2,34
30/12/2022	L1 PART CAPI N	15 208 152,97	114 392,8539	132,94	0,00	0,00	0,00	-3,47
29/12/2023	A1 PART CAPI F	74 949 741,07	566 525,0126	132,29	0,00	0,00	0,00	6,23
29/12/2023	C1 PART CAPI C	761 874 422,48	4 947 551,5503	153,99	0,00	0,00	0,00	5,85
29/12/2023	C2 PART CAPI I	19 141 493,93	114 326,9072	167,42	0,00	0,00	0,00	7,45
29/12/2023	C3 PART CAPI S	44 306 040,72	234 688,817	188,78	0,00	0,00	0,00	10,25
29/12/2023	L1 PART CAPI N	22 929 522,40	143 651,4246	159,61	0,00	0,00	0,00	6,63

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	96 055,00000	11 807 734,26
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-181 848,36790	-22 239 186,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	-85 793,36790	-10 431 451,74
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	566 525,01260	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	239 155,17860	34 178 755,01
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-733 509,07020	-104 346 932,68
Solde net des Souscriptions/Rachats	-494 353,89160	-70 168 177,67
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4 947 551,55030	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	103 848,98990	16 541 930,94
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-89 117,77780	-13 804 048,06
Solde net des Souscriptions/Rachats	14 731,21210	2 737 882,88
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	114 326,90720	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	48 906,21690	8 782 848,34
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-178 979,32570	-31 854 541,63
Solde net des Souscriptions/Rachats	-130 073,10880	-23 071 693,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	234 688,81700	

	En quantité	En montant
L1 PART CAPI N		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	61 925,12240	9 415 601,25
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-32 666,55170	-4 714 020,64
Solde net des Souscriptions/Rachats	29 258,57070	4 701 580,61
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	143 651,42460	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI F	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 207,44
Montant des commissions de souscription perçues	1 207,44
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 207,44
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 207,44
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
L1 PART CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013270345 A1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	593 644,56
Pourcentage de frais de gestion variables	0,22
Commissions de surperformance (frais variables)	164 756,82
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012316180 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	14 486 086,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	1 403,65
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012316198 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	199 028,35
Pourcentage de frais de gestion variables	0,19
Commissions de surperformance (frais variables)	37 833,57
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012316206 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	116 809,46
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013294287 LI PART CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	201 138,49
Pourcentage de frais de gestion variables	0,27
Commissions de surperformance (frais variables)	41 372,46
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Autres dettes et créances	55 400,29
Créances	SRD et règlements différés	71 041,86
Total des créances		126 442,15
Dettes	SRD et règlements différés	346 164,74
Dettes	Frais de gestion	1 528 877,08
Dettes	Frais de gestion à payer	47 060,77
Total des dettes		1 922 102,59
Total dettes et créances		-1 795 660,44

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	914 317 435,40	99,04
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	914 317 435,40	99,04
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	126 442,15	0,01
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 922 102,59	-0,21
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	10 679 445,64	1,16
DISPONIBILITES	10 679 445,64	1,16
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	923 201 220,60	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			914 317 435,40	99,04
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			914 317 435,40	99,04
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			914 317 435,40	99,04
TOTAL BELGIQUE			67 752 700,00	7,34
BE0974259880 DIETEREN GROUP	EUR	383 000	67 752 700,00	7,34
TOTAL ALLEMAGNE			81 361 505,00	8,81
DE0006969603 PUMA	EUR	417 500	21 092 100,00	2,28
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	112 100	7 011 855,00	0,76
DE0007231334 SIXT PREF.	EUR	318 200	21 351 220,00	2,31
DE000A0D9PT0 MTU AERO ENGINES	EUR	137 200	26 788 300,00	2,91
DE000A1DAHH0 BRENTTAG	EUR	61 500	5 118 030,00	0,55
TOTAL ESPAGNE			6 972 000,00	0,76
ES0118594417 INDRA SISTEMAS S.A	EUR	498 000	6 972 000,00	0,76
TOTAL FRANCE			552 302 719,26	59,83
FR0000044448 NEXANS	EUR	86 300	6 839 275,00	0,74
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	1 539 400	19 784 368,80	2,14
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	44 852	8 871 725,60	0,96
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	157 600	20 811 080,00	2,25

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR000053381 DERICHEBOURG	EUR	375 000	1 905 000,00	0,21
FR0000071946 ALTEN	EUR	255 800	34 430 680,00	3,73
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	74 750	11 919 635,00	1,29
FR0000073298 IPSOS	EUR	195 355	11 086 396,25	1,20
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	696 000	42 873 600,00	4,64
FR0000120578 SANOFI	EUR	518 400	46 531 584,00	5,05
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	28 110	20 621 496,00	2,23
FR0000121329 THALES	EUR	132 900	17 801 955,00	1,93
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	31 983	5 808 112,80	0,63
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	595 500	39 696 030,00	4,30
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	313 000	7 519 825,00	0,81
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	590 000	36 928 100,00	4,00
FR0000131906 RENAULT	EUR	542 700	20 028 343,50	2,17
FR0005691656 TRIGANO	EUR	196 300	29 111 290,00	3,15
FR0010411983 SCOR SE REGPT	EUR	291 900	7 723 674,00	0,84
FR0010451203 REXEL	EUR	1 046 500	25 921 805,00	2,81
FR0010667147 COFACE	EUR	127 627	1 511 103,68	0,16
FR0011950732 ELIOR GROUP	EUR	500 800	1 468 345,60	0,16
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	284 600	46 048 280,00	4,99
FR0013258662 ALD	EUR	3 521 000	22 692 845,00	2,46

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013335742 COGELEC	EUR	109 305	792 461,25	0,09
FR0013506730 VALLOUREC	EUR	1 605 852	22 522 074,30	2,44
FR0014005DA7 EXCLUSIVE NETWORKS	EUR	197 494	3 835 333,48	0,42
FR001400ECW1 EURAZEO PF25	EUR	518 000	37 218 300,00	4,03
TOTAL IRLANDE			180 633,60	0,02
IE0004927939 KINGSPAN GROUP	EUR	2 304	180 633,60	0,02
TOTAL ITALIE			36 919 449,82	4,00
IT0003132476 ENI	EUR	1 110 488	17 043 769,82	1,85
IT0004931058 MAIRE TECNIMONT	EUR	4 048 000	19 875 680,00	2,15
TOTAL LUXEMBOURG			20 167 922,50	2,18
LU2290522684 INPOST	EUR	1 611 500	20 167 922,50	2,18
TOTAL PAYS-BAS			148 660 505,22	16,10
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	806 600	36 494 617,00	3,95
NL0000235190 AIRBUS	EUR	226 599	31 674 008,22	3,43
NL0000337319 KONINKLIJKE BAM GROEP	EUR	480 000	1 160 640,00	0,13
NL0010583399 CORBION	EUR	475 000	9 205 500,00	1,00
NL0012866412 BE SEMICONDUCTOR	EUR	91 500	12 485 175,00	1,35
NL0014559478 TECHNIP ENERGIES	EUR	681 500	14 420 540,00	1,56
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	2 043 500	43 220 025,00	4,68